



Les mêmes "dysfonctionnements" de la justice et des services sociaux existent en France, en Belgique, au Canada, en Angleterre, aux Pays-Bas. On constate que des parents protecteurs perdent la garde de leurs enfants après qu'ils aient dénoncé des viols. Le témoignage qui suit est celui d'un père de famille hollandais, Ben van den Brink, qui raconte comment les institutions ont tout fait pour protéger le réseau pédophile qui a attaqué ses filles et leur mère.

Pour Ben van den Brink, [tout commence en 2009, quand il découvre](#) que ses deux filles, Nirvana (née en 1004) et Demi (née en 1998), sont violées et maltraitées par leur grand-père maternel et des amis à lui. Dans la foulée, sa femme Leonie lui raconte qu'elle a été victime des mêmes abus par son père, d'autres membres de la famille et des amis. Ben est furieux et se rend directement chez son beau-père, qui appelle les flics. 11 policiers viennent l'empêcher de faire un esclandre.

Quelques semaines plus tard, le 15 septembre 2009, Ben est arrêté pour avoir menacé son beau-père, alors qu'il s'était rendu chez les flics d'Alkmaar pour porter plainte. Il va alors passer six mois en prison.

A ce stade, on est obligé de constater que la réaction de la police et de la justice a été complètement aberrante. Comme dans l'affaire du Var, au lieu de protéger les enfants on s'attaque au parent qui dénonce les viols commis en réseau.

Le beau-père s'appelle Ype Minkema, et semble bien vu dans la communauté. Du coup, il n'est pas du tout inquiet par la justice, et on refuse même de prendre la plainte de Ben. Le 24 septembre 2008, alors que Ben est en prison, ses deux filles sont amenées par l'agence de protection de l'enfance et placées en foyer. Il va sans dire qu'elles n'ont eu aucune prise en charge psychologique puisque les viols sont censés ne pas avoir existé. Et aucun contact avec leurs parents n'est permis, alors que Minkema peut venir les voir régulièrement.



Pendant que Ben est en prison, sa femme est seule à la maison. Minkema et quatre de ses amis en profitent pour venir la terroriser et la violer à plusieurs reprises. Parmi les quatre amis, il y a un policier de la ville, Schoorl.

En novembre, un expert examine les deux filles et conclut que des abus sont possibles.

En mars 2010, Ben finit par sortir de prison. Il retrouve sa femme Leonie, qui commence à avoir des flash backs des abus subis quand elle était enfant, et lui dit qu'elle a été violée par un réseau pédophile à Schoorl, dans lequel de nombreuses familles sont impliquées ainsi que leurs enfants. Et cela, souvent depuis des générations.

Suite à cela, Ben décide de mener sa propre enquête. Il demande de l'aide à des amis et sollicite les médias. Il contacte Scotland Yard, l'association Morkhoven, Europol. Il interroge plusieurs employés de neuf orphelinats dans le pays, et observe les allées et venues, surtout la nuit. Cela lui permet de comprendre notamment que plusieurs enfants, dont ses deux filles, sont violés dans l'orphelinat de Zandvoort, la ville où un réseau pédophile qui enlevait des enfants dans divers pays pour les exploiter dans des bars pédophiles et dans la pédopornographie industrielle a été mis à jour à la fin des années 90 par l'association Markhoven. Évidemment, l'institution nie toute accusation. Les recherches montrent aussi que ces orphelinats sont liés à des abus d'enfants réalisés de manière institutionnelle.

Mobilisation contre omerta

En mars de l'année suivante, les abus dans l'orphelinat ont continué, si bien que Ben et Leonie demandent à ce que leurs filles soient examinées par un expert indépendant, mais comme par hasard, dès que la direction de l'orphelinat est au courant de cet examen, les deux filles sont envoyées dans une autre ville. Elles passent huit jours sans aller à l'école, probablement afin que les traces de viols disparaissent. Là encore, on refuse tout contact entre les parents et les enfants, puis Leonie peut les voir une heure et demie de temps en temps, sous surveillance.

En août 2011 les filles sont à nouveau transférées dans une autre ville à Zoetermeer. D'après leur comportement, Leonie sait qu'elles sont toujours victimes d'abus dans cet endroit. Plus tard, on saura aussi que des enfants placés là étaient [envoyés se faire violer dans les villas du coin](#). 26 membres du réseau ont été identifiés par Ben et ses amis. Ce groupe aurait massacré plusieurs enfants et adolescents, dont [Milli Boele en mars 2010](#) (celui qui a été arrêté était un flic de Rotterdam).

En septembre et octobre 2009, Ben est jugé deux fois lors de procès qui ne sont pas enregistrés dans le registre des affaires judiciaires, et sont donc illégaux puisqu'officiellement ils n'ont jamais eu lieu.

En novembre 2011, Ben est arrêté illégalement par les flics, lui et Leonie sont malmenés et menacés avec un flingue, les flics parlent de "les supprimer", Ben est frappé et emmené à l'hôpital. Sous de faux prétextes, Ben est de nouveau emprisonné, mais il finit par sortir trois jours plus tard à condition de ne plus parler aux médias.

Au cours de son enquête, Ben comprend que certains flics sont également employés par l'agence de protection de l'enfance. Le site web www.argusoog.org qui a publié les documents prouvant cela a été censuré par les services sociaux, sinon des poursuites avec demande de gros dommages et intérêts allaient survenir.

En décembre 2011, Ben quitte le pays pour l'Allemagne avec des documents qu'il donne à Europol afin de se prémunir d'un nouvel emprisonnement illégal. Il tente tout pour ramener ses filles auprès de lui et de sa femme, en vain. Durant le mois de décembre, les flics font de descentes chez plusieurs amis de Ben afin de le trouver, et Léonie, qui est restée seule aux Pays-Bas, est harcelée par les flics.

A ce moment là, les parents d'accueil des deux filles demandent qu'on leur fasse un passeport, ce que Ben et Leonie refusent. Pour les punir, Leonie n'est plus autorisée à voir ses filles durant un mois. Ça aussi, beaucoup de mamans de chez nous le subissent, comme Sophie à Cogolin, Sandrine Chastan à Castres, le père de la petite Marine à Saint-Malo, Marjorie à Valence, et tant d'autres... Qui utilise les enfants pour attaquer? Ce ne sont certainement pas les parents protecteurs, mais bien la justice et/ou les sévices sociaux.



Ben est arrêté une troisième fois le 22 février 2012. Les documents sont bourrés de mensonges, de faux, la procédure est encore une fois totalement abusive. Il est libéré en mai 2012, et en juillet la procédure est laissée de côté sans raison. Accessoirement, Ben a aussi appris que les orphelinats dans lesquels ses filles avaient été placées ou par qui elles avaient été placées fonctionnaient avec des statuts non légaux, comme c'est très souvent le cas en France également.

Il apprend aussi que le père de la famille d'accueil de ses filles est le flic qui avait signé un PV à charge contre Ben lors d'une de ses arrestations, en novembre 2011 ; que la mère est la propriétaire du foyer d'accueil où ses filles avaient été placées, Wilmahuis (maison de Wilma).

Certains témoins ont même vu les enfants transportés dans des véhicules blindés, venus les chercher dans ce foyer. Et quand des proches de Ben tentent de s'approcher de la Wilmahuis pour voir ce qu'il s'y passe, [ils se font arrêter sur le chemin par les flics](#) : La Wilmahuis semble très bien gardée contre les curieux.

Été 2012 : les deux filles sont emmenées en vacances en Croatie par leur famille d'accueil, malgré le refus des parents, qui apprennent aussi que la procédure qui a enlevé les enfants à Léonie, illégale, ne figure pas au registre.



Malgré des décisions de justice disant que Ben et Leonie ont toujours l'autorité parentale sur leurs filles, Nirvana et Demi sont toujours placées en octobre 2012. A cette période un employé du premier foyer dans lequel les filles ont été placées, à Zandvoort en 2010, a déclaré qu'au moins huit de ses collègues ont violé des enfants du foyer, dont Nirvana et Demi.

Au bout de trois ans, Ben et Leonie n'ont toujours pas pu déposer plainte contre Minkema. Puis, la procédure contre Ben, mise de côté six mois plus tôt, est relancée. Ben comparait au tribunal, et on essaie de le faire emprisonner une fois de plus. Les juges étaient corrompus, et une plainte a été déposée contre eux par Morkhoven. De plus, [il reçoit des menaces de mort](#). Quant à Minkema, il n'a toujours pas été inquiété. Ben est aussi tombé sur des photos d'une de ses filles sur Internet, alors qu'elle jouait les mannequins pour des vêtements enfants. Cela, sans l'autorisation parentale évidemment.

D'un autre côté, plusieurs blogs et sites web [relatent cette affaire](#), et dénoncent les dysfonctionnements ou la corruption des institutions dans ce dossier.



L'affaire De Brouwer

Le blog Aangirfan a repris l'info il y a deux jours: le journaliste Fred de Brouwer, qui avait été parmi les premiers à dénoncer les viols d'enfants commis par Joris Demmink, qui fut longtemps le fonctionnaire numéro 1 du ministère de la justice hollandaise, meurt le 15 mars [dans un accident de scooter pas très clair](#), en Thaïlande. Car, depuis son enquête sur Demmink, De Brouwer avait préféré quitter les Pays-Bas où il ne se sentait plus en sécurité. Apparemment, la voiture qui a percuté le scooter de De Brouwer avant de l'écraser aurait parfaitement pu l'éviter.

Déjà en 2007, De Brouwer a dit [qu'il craignait de se faire liquider](#) par les copains de Demmink.

[On a déjà parlé de Demmink](#), accusé par moult témoins d'avoir violé des enfants en Turquie et aux Pays-Bas, et d'avoir trainé dans les bordels pédophiles où on retrouvait la clique du réseau d'élite, comme Frits Salomonson, qui fut l'avocat de la Reine Beatrix, ou [Geer Van Roon, prof d'université qui recueillait](#) souvent les gamins paumés de la gare d'Amsterdam. Salomonson a pris sa retraite suite à des enquêtes qui se rapprochaient de lui. Enquêtes au cours desquelles on a appris, par exemple, que Salomonson avait une chambre de torture chez lui, et qu'il hébergeait régulièrement de jeunes marocains. Bon, Salomonson a poursuivi ses voisins qui l'avaient balancé, et il a gagné... A côté de cela, Salomonson a [trainé dans de nombreuses magouilles financières](#) mais aussi de blanchiment de l'argent de la drogue, et cela en tout impunité. Depuis, Salomonson a émigré en Belgique, le paradis des pédos.

Cette semaine, on a appris que Demmink [avait été couvert par le ministre de la Justice](#), qui a déclaré au Parlement que Demmink n'avait jamais été cité dans une affaire de pédophilie, alors qu'il a bien été cité dans l'affaire Rolodex (enquête sur un réseau pédophile d'élite niché au sein de justice hollandaise), et dans deux enquêtes internes qui bien-sûr n'ont rien donné.

Et cela, le ministre le savait parfaitement quand il a menti aux députés. Même le Congrès US a commencé à se mêler de l'affaire, mais on n'entend plus parler de Demmink outre atlantique, comme si avoir un moyen de pression sur les autorités hollandaises suffisait, sans même avoir besoin de lancer une vraie enquête.

De fait, la CIA a déjà fait chanter les Pays-Bas par le passé... Remontez le fil du réseau pédophile de Demmink, vous tombez sur la famille royale.



Uncle Frits & Claus En effet, en 1968, le prince Claus, qui était depuis 1966 le mari de la Reine Beatrix (elle même fille du prince Bernhard, nazi, pédophile et fondateur du Bilderberg), était soi-disant envoyé se reposer en Suisse. En réalité, d'après deux journalistes hollandais, il s'était fait coincer alors qu'il était dans une virée homosexuelle aux Etats-Unis en compagnie de Frits Salomonson, et [la CIA faisait chanter le gouvernement hollandais](#) avec les activités pédophiles et homosexuelles du prince Claus. C'est aussi à cette époque que le gouvernement aurait fait disparaître les documents de la démobilisation de Claus de Tanzanie pour "activités sexuelles illégales". Il s'agissait probablement de pédophilie.

Il y a eu aussi l'enquête Rolodex, sur ce réseau pédophile d'élite, dans lequel Marc Dutroux est cité par différents témoins. Affaire tombée en même temps que l'affaire Zandvoort, avec ces centaines d'images pédopornographiques produites et/ou diffusées depuis l'appartement d'un certain Gerit Ulrich à Zandvoort.

Plus récemment, une autre affaire a fait siffler les oreilles de la famille royale: le meurtre de Marianne Vaatstra, une ado de 16 ans massacrée le 1er mai 1999, le lendemain de la cérémonie du jour de la Reine, qui tombe aussi à la Walpurgis night, une fête païenne. La rumeur selon laquelle Marianne Vaatstra a été tuée lors d'un rituel satanique s'est vite répandue, aussi on s'est occupé de trouver un coupable bidon en la personne d'un paysan du coin. Ce serait le prince Friso qui aurait commandité cette cérémonie. En 2012, Friso a eu un accident de ski ([il a été pris dans une avalanche](#)) qui l'a mis dans le coma, dont il est décédé en 2013.

Une liste de membres d'un réseau pédocriminel satanique diffusée en Angleterre

Cette liste a été établie à partir du témoignage d'une victime et d'un membre du réseau qui a décidé de balancer, deux témoins en contact avec une association appelée Ritual Abuse Information Network & Support (RAINS) : **politiciens, acteurs, journalistes, flics, médecins, entrepreneurs, curés, noblaillons... et aussi plusieurs lieux où on a des chances de tomber sur cette bande de maboules lors des grandes dates sataniques.**

Dans ces pages, on lit les noms des membres du réseau, mais aussi de certaines victimes. On lit aussi que certains membres ont été liquidés, en général parce qu'ils représentaient une menace pour le réseau. On apprend que, comme dans les déclarations des témoins X de l'affaire Dutroux, des adolescentes ont utilisées pour mettre au monde des bébés qui sont ensuite sacrifiés. Qu'on est adepte des rituels de viols collectifs, de sacrifices, que chacun a son rôle, entre les chefs, les pourvoyeurs d'enfants, les chauffeurs, les financiers (parmi lesquels figurerait Elton John)...

France: l'art d'étouffer les affaires pédo-rituelles

L'horrible couverture du TGI Draguignan de février dernier dans l'affaire amidlisa. : 16 meurtres et viols d'enfants couverts par des éducateurs, médecins, juges, avec condamnation de la mère et des témoins plaignants : formidable consensus des « initiés » : Faudra-t-il rétablir la guillotine pour ces cinglés au pouvoir ?
.....voir le site, preuves, explications... <http://pignet.frederic.free.fr/>

l'affaire de Toulouse (Roche-Baudis-Allègre)

Président de Chambre à la cour d'appel de Montpellier, Pierre Roche est mort le 22 février 2003 à l'âge de 60 ans dans des circonstances suspectes. Dans ce témoignage publié en 2005, ses enfants relatent les informations que leur père leur aurait confiées peu avant sa mort. Il aurait notamment explicité ses relations avec Dominique Baudis, mort ce jeudi 10 avril 2014.

*Pour nous l'Affaire BAUDIS-ALÈGRE, même si elle est refermée sur le plan judiciaire, n'est **nullement réglée** puisqu'on ne connaît toujours pas les coupables des 195 crimes ou disparitions non élucidés(chiffres de l'Inspection Générale de la Police Nationale). Elle pose toujours autant de questions sur la « face cachée » de Toulouse pendant les années 80-90. Nous avons plusieurs fois dénoncé le fait que les familles des victimes ou les victimes elles-mêmes étaient poursuivies avec beaucoup plus d'ardeur que les personnes qu'elles dénonçaient et que trop de dysfonctionnements liés à des fautes professionnelles graves ou à des incompétences, à des négligences volontaires ou pas, ont nui au déroulement des enquêtes et ont fait apparaître une volonté de la part de certains magistrats et personnalités politiques de faire obstacle par tous les moyens à la recherche des coupables et par conséquent de la vérité .*

Baudis était-il innocent ?

Ce que je sais c'est que la justice et la police française se refusent obstinément à enquêter sur les réseaux pédophiles en France et qu'un inspecteur de l'ONU a émis sur ce sujet un rapport très critique envers les institutions françaises.

Curieusement, pour feindre une activité sur ce sujet, on démantèle périodiquement des pseudos « réseaux ».

En fait quelques individus qui consultent des sites glauques sur internet.

Il n'est jamais question des personnes qui tournent les vidéos ou prennent les photos et exploitent ou tuent des enfants.

Dans l'affaire du petit garçon issu d'une GPA au profit de deux homosexuels américain et australien, l'enquête a démontré que le petit avait été prostitué en France à l'occasion d'un voyage des 2 pervers.

Ce que je sais aussi, c'est que pour les autorités, les réseaux pédophiles, comme le nuage de Tchernobyl s'arrêtent à la frontière française!

Et je sais aussi, pour l'avoir vécu de très près qu'il se passe des choses très étranges y compris dans des grands hopitaux français où des médecins, notables locaux s'entendent pour soustraire des enfants à leur famille en falsifiant les dossiers médicaux pour inventer des affaires de maltraitance.

Et je peux le prouver.

Tentatives d'enlèvements sous couvert de légalité au profit de qui et pourquoi ?

Voir aussi l'affaire des DVD de dizaines de milliers de photos et vidéos découverts à l'occasion de l'affaire Dutroux, exploités par de nombreux pays mais que la justice française s'est même refusé à consulter...

Curieux aussi que les institutions européennes consacrent 3 ans d'audit sur le volume des chasses d'eau dans les pays européens, tandis qu'il n'existe strictement aucune statistique fiable, aucun suivi sur les disparitions d'enfant.

Lors de la découverte d'une enfant blonde dans un camp de roms il y a quelques mois, la police grecque a été absolument éfarée du nombre des familles entrant en contact avec eux car ils recherchaient un enfant disparu (plusieurs dizaines de milliers).

Tant que la France partira du principe, comme le dit un procureur de la République (vidéo visible sur you-tube) qu'il n'est pas nécessaire d'enquêter puisque cela N'EXISTE PAS, tant que des enfants disparaîtront sans laisser aucune trace, tant qu'on placera abusivement 150000 enfants en famille d'accueil ou en institution ou ils sont victimes de maltraitances, bien réelles cette fois ou de pédophiles (voir l'affaire Laetitia Perrais), malgré de nombreux rapports officiels dénonçant cette pratique, dans un silence médiatique assourdissant, tant que la secte satanique de la franc-maçonnerie sera autorisée dans la police et la magistrature, je croirai qu'il existe en FRANCE de nombreux pédophiles criminels et même assassins, impunis, dans les plus hautes sphères de la société.

Il faut reconnaître que pour les placements d'enfants en particulier, Baudis a résolu de publier en 2011 un rapport les dénonçant !!!

Rapport qui ne fut cependant pas plus suivi d'effet que les précédents (IGAS et Cour des Comptes) ou que les suivants (commission européenne et commission des Droits de l'Homme).

Le projet de loi famille prochainement mis à l'examen des Chambres contredit totalement le rapport Baudis puisque la protection de l'enfance se résume à un renforcement de la politique de délation au seul profit des organismes de placement.

Aucune mesure réelle d'aide aux familles en difficulté n'est envisagée. Les familles en galère emploi-logement ont la joie en plus de se faire enlever systématiquement leurs enfants.

Mais plus personne n'est à l'abri, un simple hématome lors d'un jeu peut emballer la machine, et vous mener devant le Juge des Enfants

Il faut dire que le business est lucratif puisque un enfant placé rapporte entre 6000 et 9000 euros par mois aux associations, familles d'accueil et services sociaux divers.

Rappelons aussi que dans les faits divers sordides de maltraitance complaisamment rapportés par les médias, les familles et les enfants sont connus des services sociaux, qui curieusement ont laissé là les enfants tandis qu'ils en arrachaient d'autres à leur famille, sans motifs.

Le projet de loi famille nous emmène à marche rapide vers une politique de l'adoption forcée en l'absence de tout abandon familial.

Il s'agit d'alimenter une filière d'adoption sinistrée rendue encore plus tendue dans les prochaines années du fait de l'adoption homosexuelle.

Les exemples anglais, et allemands, en la matière, glacent littéralement le sang. Ces pays sont régulièrement condamnés par la Cour Européenne de Justice.

Les britanniques ont une longue tradition de vol d'enfants. L'affaire des enfants réunionnais c'est peu de chose à côté.

La France reste toutefois pour l'instant championne du monde en terme d'enfant placés. Peut être devancés par nos cousins québécois « bon sang ne saurait mentir » chez lesquels on semble atteindre les sommets de l'horreur.

On n'y compte plus les suicides de parents.

Entre le gender dès la crèche pour préparer les enfants à la pédophilie, l'enlèvement des enfants aux familles récalcitrantes (les familles scolarisant leurs enfants à domicile font de plus en plus l'objet de signalements des services sociaux), la propagande avortement, la mise prochaine sous condition de ressources des prestations familiales, nos chances de survie en tant que famille et peuple se réduisent comme peau de chagrin.

DailyMotion a récemment supprimé les vidéos concernant l'affaire de Toulouse

En ligne depuis au moins le 03/09/2008 – date de publication de l'article – ce témoignage, selon DM, a été 'retiré pour cause de non-respect des conditions d'utilisation'. Pour rappel il ne faut pas plus de quelques heures ou quelques jours pour qu'une vidéo soit supprimée dans ce cas. Ici il s'agissait d'une intervention de Charles Louis Roche laissant toute liberté pour la diffusion de masse. Donc exit le prétexte des droits d'auteur ou que sais-je. En quoi ces vidéos gênaient-elles DM ???

Séquences retrouvées sur prisedeconscience.org



Au sein du monde des “élites”, il s'en passe des vertes et des pas mûres. Ici, il s'agit de tortures, de viols, d'assassinats d'Etres Humains (dont des enfants) lors de macabres cérémonies entre notables et hommes politiques notamment.

La raison, censée caractériser tout être normalement constitué, fait naître au préalable le sentiment d'incompréhension, puis celui du dégoût, et enfin un désir, un besoin de justice ou de vengeance.

<https://www.youtube.com/watch?v=4yW1tFUzFh0> donne les aveux avant son « suicide » du Juge Roche. Impressionnant. Omerta politique et judiciaire habituelle ...

Charles Louis Roche est le fils de Pierre Roche, haut magistrat, assassiné. Immédiatement incinéré, sans l'accord de sa famille, sans cérémonie religieuse. Officiellement, il ne s'est même pas suicidé, puisqu'il n'y a pas de version officielle. Et aucune enquête jusqu'à présent. Mais avant de partir, le magistrat Roche a confié à ses deux enfants (dont Diane, soeur de Charles-Louis) son petit jardin secret.

Il a avoué avoir participé à des soirées orgiaques dans la région de Toulouse (liens avec l'affaire Allègre), avec d'autres personnages haut-placés, faisant participer de force et mettant en scène des prostituées, ou des personnes kidnappées, leur faisant subir les pires sévices, mais aussi à DES ENFANTS, GARCONS ET FILLES !

Ces cérémonies sont en général filmées, et les vidéos se vendent sous le manteau à des prix exorbitants (snuff movies). En toute fin, la “victime de la soirée”, choisie pour l'occasion, après avoir été déshonorée, insultée, torturée, violée... est mise à mort, sous les yeux de tous les participants.

Pensez-vous que Charles-Louis Roche a quoi que ce soit à gagner en étalant les “secrets de famille” sur la place publique ? Bien au contraire, il a tout à y perdre, car il met pas mal d'individus en cause. De nombreux réseaux pédophiles sont protégés entre autres par nos dirigeants, et par ceux qui ont le pouvoir de décision dans le domaine de la “justice”. Ces réseaux permettent de fournir de la “viande fraîche”. Désolé pour la métaphore, mais c'est comme cela que ces détraqués considèrent les victimes.